



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 8 mai 2023

Présidence: M. Sébastien Hope Weber

Objet : RAPPORT-PRÉAVIS 02/2023 - RÉPONSE AU POSTULAT DE MME A. BAEHLER BECH ET CONSORTS « VERS DES VIGNES COMMUNALES BIOLOGIQUES, SAINES ET EXEMPLAIRES »

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le rapport-préavis N° 02/2023 de la Municipalité du 20 mars 2023 ;  
Où le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude ;  
Où le rapport de minorité de Mme A. Gerig ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DÉCIDE

par 19 voix pour, 28 contre et 7 abstentions



**de prendre acte** de la réponse de la Municipalité au postulat de Madame A. Baehler Bech et consorts «Vers des vignes communales biologiques, saines et exemplaires» et de le classer.

Ainsi délibéré en séance du 8 mai 2023.

Le Président

La Secrétaire

Sébastien Hope Weber

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 8 mai 2023

Présidence: M. Sébastien Hope Weber

Objet : PRÉAVIS 06/2023 - PLATEAU DE LA GARE À CULLY - SECTEUR EST -  
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis 06/2023 de la Municipalité du 20 mars 2023;  
Oui les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son  
étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

à l'unanimité



1. **d'autoriser** la Municipalité à exécuter les travaux de réalisation des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées du secteur Est du plateau de la gare à Cully ;
2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 384'000.- hors taxes ;
3. **de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
4. **d'amortir** l'investissement relatif à la réalisation des collecteurs de CHF 384'000.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 12'800.- par année (chapitre 461), la première fois au budget 2024.

Ainsi délibéré en séance du 8 mai 2023.

Le Président

La Secrétaire

Sébastien Hope Weber

Catherine Fonjallaz



# COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

## EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

---

Séance : 8 mai 2023

Présidence: M. Sébastien Hope Weber

Objet : PRÉAVIS 08/2023 - NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES ÉMOLUMENTS ADMINISTRATIFS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE POLICE DES CONSTRUCTIONS

---

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis no 08/2023 de la Municipalité du 20 mars 2023 ;  
Où le rapport de la Commission ad hoc chargée de son étude ;  
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DÉCIDE

à l'unanimité



1. **d'adopter** tel **qu'amendé** le Règlement sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions,
2. **de fixer** son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport.

Ainsi délibéré en séance du 8 mai 2023.

Le Président

La Secrétaire

Sébastien Hope Weber

Catherine Fonjallaz